



**Organisation des Nations Unies  
pour le développement  
industriel**

Distr.: Générale  
26 avril 2007

Français  
Original: Anglais

---

**Conseil du développement industriel**

Trente-troisième session

Vienne, 25-27 juin 2007

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux organisations intergouvernementales,  
non gouvernementales, gouvernementales et autres**

**Renseignements relatifs aux organisations  
intergouvernementales**

**Note du Directeur général**

Le présent document contient des renseignements sur une organisation intergouvernementale (Agence de coopération et d'information pour le commerce international) qui a exprimé le désir de conclure un accord établissant des relations appropriées avec l'ONUDI.

1. En application du paragraphe 8 des Directives établies par la Conférence générale (décision GC.1/Dec.41) au sujet des accords régissant les relations avec d'autres organisations, le présent document fournit, en annexe, des renseignements sur l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI) qui a exprimé le désir de conclure un accord établissant des relations appropriées avec l'ONUDI.

**Mesures à prendre par le Conseil**

2. Le Conseil voudra peut-être autoriser le Directeur général, conformément au paragraphe 9 de l'annexe de la décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, à conclure un accord établissant des relations appropriées avec l'ACICI en se fondant sur les renseignements donnés dans l'annexe au présent document.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



## Annexe

### **Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI)**

#### **Historique**

L'ACICI a été créée en 2004. C'est une organisation intergouvernementale qui aide les pays disposant de ressources limitées à participer de manière active au commerce international.

#### **Objet**

L'ACICI aide ses membres à promouvoir une croissance tirée par les échanges commerciaux en leur fournissant une assistance technique et en renforçant leurs capacités dans le domaine du commerce. Son assistance est gratuite, adaptée aux besoins et axée sur l'analyse des questions de commerce et de développement, ainsi que sur l'information y relative. L'assistance de l'ACICI vise en priorité l'Afrique, même si ses activités couvrent également les Caraïbes, l'Amérique centrale, l'Europe orientale et l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

#### **Membres**

Au 31 mars 2007, l'ACICI comptait 66 membres dont sept étaient des bailleurs de fonds et 59 des membres participants.

L'ACICI est financée par le Danemark, la Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

#### **Structure organisationnelle**

L'ACICI fonctionne par l'entremise d'un Conseil des représentants, d'un Conseil d'administration et d'un Secrétariat dirigé par un Directeur exécutif.

#### **Financement**

Le budget ordinaire annuel de l'ACICI est financé par les contributions versées par les membres bailleurs de fonds ainsi que par des contributions volontaires. L'ACICI encourage les contributions volontaires en espèces ou en nature des membres bailleurs de fonds, des membres participants et d'autres gouvernements, ainsi que des organisations intergouvernementales ou des bailleurs de fonds privés, conformément aux dispositions de son règlement financier.

#### **Activités**

L'ACICI aide ses membres participants et d'autres pays disposant de ressources limitées, en particulier les pays les moins avancés, à organiser des séminaires, des sessions de formation, des ateliers et des réunions, à établir des notes de synthèse, des notes d'information et des documents spéciaux établis à la demande sur des sujets de commerce international et de développement.

L'ACICI aide également les pays qui n'ont pas les moyens d'avoir ni de maintenir une représentation à Genève. Elle fournit régulièrement aux responsables de ces pays des renseignements sur les faits nouveaux relatifs au commerce par l'entremise de notes de synthèse et de notes d'information. Elle offre aussi un appui logistique et des espaces de bureau à l'occasion de l'établissement d'une mission à Genève.

L'ACICI fait actuellement porter l'essentiel de son action sur l'agriculture, les biens industriels, les services, les règles et la facilitation du commerce. D'autres activités concernent l'assistance technique sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce, les accessions à l'OMC, le régionalisme, les analyses de politiques commerciales et la promotion de partenariats entre les secteurs public et privé. Les autres domaines de développement connexes dans lesquels l'ACICI est actuellement active et offre une assistance sont la mise en œuvre de l'initiative Aide pour le commerce et de celle du Cadre intégré renforcé, et l'application des accords de partenariat économique.

### **Coopération avec l'ONUDI**

Le fait que nombre des États Membres de l'ONUDI soient également membres de l'ACICI renforce le potentiel de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun:

- Assistance pour surmonter les contraintes qui pèsent sur l'offre;
- Intégration du commerce dans les stratégies de développement;
- Évaluation des besoins dans le domaine de la facilitation du commerce;
- Promotion du transfert de technologies et des connaissances commerciales;
- Appui à l'industrialisation respectueuse de l'environnement;
- Participation des secteurs privé et industriel à l'initiative Aide pour le commerce et à celle du processus du Cadre intégré renforcé;
- Assistance aux économies en transition afin qu'elles développent des réseaux commerciaux axés sur le marché.

### **Accords relatifs à l'établissement de relations**

L'ACICI a un statut d'observateur auprès de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Conférence de l'Union interparlementaire sur l'OMC et du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

L'ACICI a signé des accords avec la CNUCED, l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) et l'International Law Institute.

### **Adresse**

Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI)  
Rue de Varembe 9  
B.P. 156  
1211 Genève 20  
Suisse  
Site Web: [www.acici.org](http://www.acici.org)

### **Chef de l'organisation**

M<sup>me</sup> Esperanza Duran  
Directrice exécutive